

ASSURANCE VIE

Taux de rendement 2021

Paris La Défense, 6 janvier 2022_ Le conseil d'administration de La France Mutualiste, réuni en décembre, a entériné les taux de rendements pour l'année 2021 de son fonds en euros.



« Cette année encore, nous offrons à nos adhérents des rendements de bonne tenue sur nos contrats d'assurance vie multisupport et notre PER », a commenté **Dominique Burlett**, président de La France Mutualiste.

« Nous avons en effet la possibilité de résister à l'environnement des taux obligataires bas grâce à notre actif général parmi les plus diversifiés du marché, avec notamment 16% d'immobilier et 11% d'actions comportant un niveau de plus-values supérieur au marché.

En effet, 130 ans tout juste après la création de notre mutuelle « d'épargne en vue de la retraite », et contrairement à d'autres, nous avons la conviction que le fonds en euros est un bien commun, et qu'il aura toute sa place dans l'avenir de l'assurance vie. Parce qu'il organise la mutualisation des risques entre les épargnants, il est le fondement de l'assurance et notre rôle est de l'entretenir. C'est pourquoi la mutuelle a décidé en assemblée générale de baisser légèrement la garantie de son fonds en euros afin de permettre une diversification renforcée de la gestion d'actifs et ainsi de lui donner un meilleur potentiel de rendement dans la durée ».

Taux de rendement 2021

Les contrats ouverts à la souscription sont indiqués en gras

- **1,31%** ou **1,51%*** pour ses contrats d'assurance vie multisupport **Actépargne2**, **Actépargne2 Jeunes**, **Actépargne2 Seniors**, **Actépargne2 Protégés**, Livret Jeun'Avenir, et Livret RM, selon le pourcentage - inférieur ou supérieur à 25% - de l'épargne investie en unités de compte** ;
- **2,00%*** pour son contrat historique, la **Retraite Mutualiste du Combattant (RMC)** dont la souscription est plus ancienne et la durée plus longue. Les rentes constituées avec un taux technique inférieur à 2,00% sont revalorisées sous la forme d'une participation aux excédents ;
- **1,60 %*** pour son produit d'épargne retraite individuel (**PERI**), lancé en décembre 2020 sous le nom de **LFM PER'FORM** ;
- **1,51 %*** pour son contrat d'assurance vie multisupport Passerelle, qui comporte un investissement à hauteur de 35% sur un fonds dynamique en unités de compte** sans risque de perte en capital au terme (au 2 janvier 2031) ou en cas de décès : LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée ;

* Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Pour la RMC, le taux annuel est attribué pour la revalorisation des garanties de rente.

** La valeur des unités de compte (UC) n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant des marchés financiers. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Hina de Soultrait / Leslie Boutin – tel : 01 56 26 72 24 – hdesoultrait@agence-profile.com

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Les contrats assurance vie de La France Mutualiste ouverts à la souscription au 1^{er} janvier 2022

ACTEPARGNE2 : pour financer tous ses projets patrimoniaux

Accessible à tous les publics, ce contrat d'assurance vie multisupport à versements et retraits libres, propose, en plus d'un fonds en euros performant, 10 supports en unités de compte en gestion libre. Il offre en outre une garantie plancher en cas de décès de l'assuré avant son 75^{ème} anniversaire ainsi que des options gratuites facilitant la gestion : dynamisation des plus-values, arbitrage de sécurisation progressive selon la durée restante, investissement progressif et gestion profilée clé en main.

ACTEPARGNE2 JEUNES : pour démarrer dans l'assurance vie avant 29 ans à des conditions privilégiées

Un contrat d'assurance vie multisupport adapté aux finances des jeunes : 0% de frais d'entrée jusqu'à 28 ans inclus et jusqu'à 15000€ de versement bruts (frais réduits ensuite), ouverture possible dès 70€, avec versements complémentaires à partir de 30€/mois ou 50€/trimestre ou 100€/semestre. Possibilité d'investir dans des fonds d'investissement socialement responsables, l'épargne reste disponible à tout moment, et le contrat perdure après les 28 ans.

ACTEPARGNE2 SENIORS : pour bénéficier de revenus réguliers à la retraite et transmettre son patrimoine

Ce contrat d'assurance vie multisupport s'adresse aux personnes qui anticipent leur retraite. Il offre un large éventail de rentes (viagère réversible ou non, viagère à annuités, garanties ou à annuités certaines) et des retraits programmés. Il facilite les donations de son vivant ou la transmission de capital lors du décès.

ACTEPARGNE2 PROTEGES : pour les personnes sous tutelle, sous curatelle ou éligibles à l'épargne handicap

Ce contrat d'assurance vie multisupport permet d'assurer l'avenir ou de préparer l'autonomie financière d'un proche. Dès la 6^{ème} année, le protégé peut choisir entre plusieurs formes de rentes. Il bénéficie d'une réduction d'impôt supplémentaire et spécifique égale à 25% du montant des primes versées (dans la limite de 1 525€, plus 300€ par enfant à charge).

RMC : pour les combattants d'hier et d'aujourd'hui, et les victimes de guerre à titre militaire

La Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) permet de se constituer, avec l'aide de l'Etat, un complément de retraite non imposable (1) servi à vie et de transmettre un capital, dans les conditions avantageuses de l'assurance vie, à la personne de son choix (2), avec des avantages exceptionnels :

- versements intégralement déductibles du revenu net imposable dans la mesure où ils permettent l'acquisition d'une part de rente majorée par l'État et selon la législation en vigueur
- rente exonérée d'impôts et de prélèvements sociaux (1)
- majoration (1) et revalorisation de la rente par l'État

LFM PER'FORM : pour se constituer un capital ou une rente au moment de sa retraite

Le plan d'épargne retraite individuel de La France Mutualiste allie souplesse et simplicité grâce à différentes options de versement, la déductibilité des versements, une gestion libre ou pilotée à horizon, le choix de la date de disponibilité, la possibilité de sortie en rente viagère ou en capital et une garantie plancher (dans la limite de 152 500€ et si le décès survient avant les 65 ans de l'adhérent).

(1) Dans la limite d'un plafond de rente fixé chaque année par l'Etat

(2) En cas de souscription du contrat sous le régime à capitaux réservés.

LA FRANCE MUTUALISTE

Conseil mutualiste en assurance et épargne, le groupe La France Mutualiste offre une protection complète aux particuliers : épargne retraite, dont la Retraite Mutualiste du Combattant, mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personne (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 290 000 adhérents-clients, 346 000 contrats gérés, 500 salariés, 270 bénévoles, 60 agences, 10,2 milliards d'euros d'actifs dont 16% en immobilier.

Créée en 1891 dans un objectif de mutualisation de l'épargne de ses adhérents, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à s'engager particulièrement pour les personnes les plus fragiles, soit à travers son fonds social et d'entraide, soit par des actions de mécénat.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Hina de Soultrait / Leslie Boutin – tel : 01 56 26 72 24 – hdesoultrait@agence-profile.com

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr